



Communiqué de presse

Luc Belot
Député de Maine-et-Loire



Jeudi 19 Juin 2014

La Cité de l'objet connecté : la mise en œuvre sur le territoire angevin

Lors de la Connected conference, ce jeudi 19 juin à Paris, Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au Numérique et Luc BELOT ont eu l'occasion de détailler les étapes et enjeux du projet d'ouverture de la « Cité de l'objet connecté » à Angers.

Nous construisons la France des objets communicants

L'expertise française dans le domaine des objets connectés est aujourd'hui reconnue, l'ambition est claire : devenir le leader mondial. 80 milliards d'objets seront connectés en 2020, c'est un marché naissant en pleine expansion.

Sous l'impulsion d'Eolane et d'industriels locaux, une première Cité de l'objet connecté sera mise en place dès 2014 à Angers. Pour concevoir et produire les objets les plus innovants cette cité rassemblera un fablab, un centre d'innovation technologique et des usines de production.

Propice au développement et à la production de ces objets connectés, elle rassemblera les designers, assembleurs et sous-traitants de la plasturgie et de la mécanique, pour mettre au point les nouveaux objets de cette révolution numérique. 15 M€ d'investissement sur trois ans (dont 4 M€ la première année) et 50 personnes seront nécessaires au fonctionnement de cette cité.

Stimuler l'émergence et promouvoir l'offre française

Dès 2015, la mise en place de prêts à l'industrialisation permettra de faciliter l'accès aux financements pour les entreprises qui produisent en France, notamment à travers Bpifrance. La Cité de l'objet connecté aura également pour objectif de montrer les produits des consommateurs, dans des showrooms, afin de mettre en avant la French Tech auprès des consommateurs et des voyageurs. Ceux-ci seront couplés avec un évènement de visibilité international mettant en avant l'excellence française.

Luc BELOT se réjouit que la distribution soit déjà prise en compte : 4 enseignes (Auchan, Carrefour, FNAC, Darty) se sont d'ores et déjà manifestées pour mettre en avant ces projets et faciliter la commercialisation de ces projets innovants.

La Connected conference a également été l'occasion de nombreuses rencontres avec des startups qui ont ainsi sollicité Luc BELOT pour envisager leur arrivée à la Cité de l'objet connecté. « **Au-delà d'une logique d'entreprise, ce projet défend une logique de filière, réunissant les fonctions de design, conception et production. L'objectif est de garder et développer notre savoir-faire en France, à Angers, et d'accueillir de nombreuses entreprises pour développer leur activité, et donc l'emploi, sur notre territoire** » conclut Luc BELOT.

Permanence parlementaire - 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 ANGERS cedex 2 - 02 41 87 95 95 - Fax 02 41 87 16 09

126 rue de l'Université - 75007 Paris - 01 40 63 68 70 - Fax 01 40 63 53 93

www.lucbelot.net

lbelot@assemblee-nationale.fr



www.facebook.com/belot.luc



[@LucBELOT](https://twitter.com/LucBELOT)